SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

Communiqué

En suite de son Assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 17 janvier 2026, le Conseil Syndical du SNTPCT, réuni le 5 Mars 2026, a élu en qualité de Présidents :

- Nadine MUSE, cheffe monteuse / cheffe monteuse son ;
- Dominique ROBERT, chef machiniste de prise de vues ;
- Jean-Luc BALLESTER, chef animateur.

Nadine MUSE est membre du syndicat depuis 1971. Elle siège notamment à la commission d'agrément des films de longs-métrages et à l'Assemblée Générale du Festival de Cannes. Plusieurs fois nommée aux Césars, aux BAFTA, elle a notamment assuré le montage son du film *The Artist*, film ayant reçu 4 Oscars en 2012. Par ailleurs, elle est membre de l'Association Française du Son à l'Image et de la Commission Supérieure Technique

Dominique ROBERT est membre du syndicat depuis 2000. Il est co-président du syndicat depuis 2007, il a signée au nom du SNTPCT en 2012 la révision de la convention collective de la production cinématographique. Il suit les négociations conventionnelles auxquelles le SNTPCT participe, ainsi que les travaux du Comité Central à l'Hygiène, à la Sécurité et aux Conditions de Travail de la Production cinématographique et de films publicitaires. Il siège aussi à différentes commissions ayant trait à la formation et à la sécurité (Conseil National des Professions du Spectacle, Commission Paritaire Nationale Emploi Formation, AFDAS).

Jean-Luc BALLESTER est membre du syndicat depuis 1984 et délégué syndical de Walt Disney Feature Animation France de 1991 à sa fermeture en 2004. Il est co-président du SNTPCT de 2003 à 2007, de 2013 à 2016 et depuis 2022 jusqu'à aujourd'hui. Il a été le principal négociateur de la convention collective de la production de film d'animation et d'effets visuels numériques, qu'il a signée au nom du SNTPCT en 2004 et dont il continue de suivre les évolutions au sein de de la Commission Paritaire Permanente animation. Il est membre par ailleurs de l'Association Française du Cinéma d'Animation et de l'Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma.

Par ailleurs, constatant que ne cesse de s'accentuer une crise économique sans précédent, suite à la mondialisation et la dérégulation sans limite des échanges favorisant la prédation du capital sur le travail, et constatant le redoublement des tensions internationales qui en sont la conséquence, le Conseil Syndical a tenu à réaffirmer l'importance que représente son action et le respect des valeurs républicaines auxquelles il s'attache indéfectiblement :

- la défense de l'égalité des droits quels que soit ses origines, ses orientations confessionnelles, affectives ou sexuelles, la protection des minorités contre toute discrimination,
- le barrage absolu envers toute idéologie prônant le rejet ou la haine de l'autre, ou l'inégalité des uns envers les autres, la répression de l'action syndicale ou politique qui s'ensuivrait.

Les membres du Syndicat au travers de leur Conseil, forts de leur histoire depuis 89 ans, de l'action de leurs aînés durant la Résistance, soulignent leur volonté de défendre :

- La liberté d'expression et son libre exercice ;
- L'exception culturelle et la diversité culturelle ;
- Le droit de chaque pays de se doter d'une cinématographie propre selon ces principes ;
- Le maintien et le renforcement des mécanismes de soutien automatique à la production cinématographique et audiovisuelle, par lesquels notre Cinéma et notre Production audiovisuelle ont pu se développer, en faveur du rayonnement culturel de notre pays.

Paris, le 6 mars 2026